

Mayenne Le meilleur ouvrier de France sert le pain de l'Élysée → P.14

Légion d'honneur Depardieu visé par une procédure disciplinaire → P.11



Jeudi 4 janvier 2024 • N° 8078 • 1,70 €

Aujourd'hui en France



Humour
Les nouveaux spectacles font un carton

→ Loisirs • P.26 et 27

LP/REDD DUBIT - LP/NICHEL DALLONI



LP/DELPHINE GOLDSZTEIN

Loi Immigration
« Il y a encore des combats à mener »
Clément Beaune

→ Politique • P. 6

Terrorisme
Le sniper de Daech déchu de la nationalité française

→ Police-Justice • P. 12



APP/FRANCK FIFE

PSG - Toulouse 2-0
Encore un record pour Mbappé

→ Sports • P. 16 et 17

Inondations

La malédiction du Pas-de-Calais

Pour la deuxième fois en moins de deux mois, le Pas-de-Calais s'est réveillé les pieds dans l'eau après de nouvelles précipitations hors norme. Partagés entre colère et désarroi, certains riverains veulent quitter leur domicile.



→ Fait du jour • P. 2 à 4

LP/SARAH ALCALAY

La Négrresse garde son nom à Biarritz

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES | Le quartier ne sera pas dépatiblé selon la justice. Une association va faire appel.

Klervi Le Cozic

« **LE TRIBUNAL** administratif de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a raté son rendez-vous avec l'histoire », regrette Karfa Diallo, fondateur de l'association Mémoires et Partage qui avait porté l'affaire devant la justice.

Quinze jours après une audience au cours de laquelle le rapporteur public avait reconnu que cette appellation était « péjorative » mais qu'elle ne portait pas atteinte « à la dignité de la personne », le juge administratif de Pau, dans son verdict, s'est aligné sur les réquisitions en autorisant la ville de Biarritz à garder l'appellation « la Négrresse » pour nommer ce quartier des docks.

« Jamais ce patronyme n'a comporté dans l'esprit des Biarrots une quelconque forme de racisme ou d'indigne volonté de nuire à la mémoire de quiconque », réagissait alors la maire.

Une déception pour les militants de l'association. Pour eux, la décision est contradictoire. « Si c'est péjoratif, alors pourquoi autoriser cette appellation ? » interpelle Karfa Diallo avant de déplorer « les représentations caricaturales, racistes et sexistes qu'entraîne une telle dénomination sur l'espace public ».

Une stèle explicative installée par la ville

Si la plupart des panneaux ont disparu, un gymnase porte toujours ce nom, « et une fresque caricaturale » est toujours présente, déplore Karfa Diallo. Son association, qui va faire appel devant la cour administrative de Bordeaux (Gironde), a déjà annoncé qu'elle irait « jusqu'au Conseil d'État ». « Une explication historique sera apportée cette année grâce à une stèle : un hommage légitime et nécessaire à cette femme dont l'empreinte a marqué notre ville », a précisé la maire, Maider Arosteguy.



Vincent et Martine Lenoir, deux Belges habitant dans la Drôme depuis respectivement vingt-quatre et neuf ans, luttent depuis plus d'un an pour obtenir la citoyenneté de leur pays d'adoption.

plus de notre quotidien », explique Vincent qui s'est installé en 1999 dans la région pour travailler chez Saint-Jean, un important fabricant de pâtes français. Leur demande de naturalisation, déposée en mai 2022, était censée être une formalité selon eux. « On peut difficilement être plus intégrés, poursuit Martine. On paie nos impôts en France depuis des années, on a toujours travaillé, sans jamais être à la charge de la société française. »

Ces Belges francophones recalés pour leur niveau de français

DRÔME | L'administration française refuse la naturalisation à ce couple car il ne justifierait pas d'une maîtrise suffisante de la langue.



Thomas Pueyo

« **ON A FAIT TOUTES NOS** études dans le système éducatif francophone de Belgique, et pourtant on nous refuse la nationalité car on ne parvient pas à prouver qu'on parle français ! » s'agacent Martine et Vincent Lenoir désarmés face à une administration sourde à leur réclamation.

Habitant dans la Drôme depuis neuf et vingt-quatre ans, ces deux Belges luttent depuis plus d'un an pour obtenir la citoyenneté de leur pays d'adoption, notamment afin d'accéder au droit de vote.

« On veut voter pour des gens qui font notre vie ici, alors qu'on est obligés de participer aux élections en Belgique (sous peine d'amende) pour des gens qui ne s'occupent

Elle publie un livre dans la langue de Molière

Malgré leur dossier en apparence solide, chaque membre du couple reçoit coup sur coup un refus, faute de pouvoir justifier d'une maîtrise suffisante de la langue de Molière. Leurs diplômes, obtenus dans des établissements francophones, semblent ne pas suffire, pas plus qu'un test de langue effectué par Vincent Lenoir auprès de l'organisme de certification ETS.

La situation est d'autant plus cocasse que Martine a récemment publié un livre en... français. Son premier recours a conduit à un nouveau refus. Celui de son mari attend toujours une réponse de la préfecture qui n'a pas voulu répondre à nos sollicitations. « On se sent rejetés, c'est injuste », estiment-ils.

Avis divers



VIASANTE MUTUELLE

membre du Groupe AG2R LA MONDIALE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, dont le siège social est situé 14-16 bd Malesherbes - 75008 PARIS, inscrite au répertoire SIRENE sous le n° 777 927 120, organise l'élection des délégués à son Assemblée générale conformément aux articles 16 à 18 de ses statuts 2024 et aux articles 25 et 26 du règlement intérieur 2024. Ce scrutin vise à représenter démocratiquement tous les membres de la Mutuelle dans son nouvel ensemble à la suite de la fusion par voie d'absorption de Mutuelle Bleue à effet du 1er janvier 2024.

En vue de procéder à ladite élection il est fait appel à candidatures des membres souhaitant siéger pour 6 ans à l'Assemblée générale de la Mutuelle en leur qualité de membres participants ou de membres honoraires rattachés aux sections nationales professionnelle, interprofessionnelle et fonction publique de la Mutuelle VIASANTE telles que définies dans les statuts et le règlement intérieur.

Il sera procédé, entre le 14 février et le 6 mars 2024, à l'élection par scrutin de listes fermées majoritaire à un tour, au sein de chaque section de vote de 1 délégué par tranche de 7 000 membres. Ainsi pour les membres participants, 112 délégués devront être élus pour la section nationale interprofessionnelle, 2 délégués pour la section nationale professionnelle, 1 pour la section fonction publique et 5 délégués en représentation des membres honoraires, soit un total de 120 délégués constituant l'Assemblée générale.

Chaque candidat à un siège de délégué doit être à jour de ses cotisations et doit figurer sur une liste contenant un nombre de candidats équivalant à celui des postes à pourvoir.

Chaque liste doit indiquer le nom, prénom et adresse de chaque candidat et être accompagnée d'un dossier de candidature individuel selon les modalités définies dans le protocole électoral. Chacune est impérativement adressée, par courriel à elections@viasante.fr et/ou courrier recommandé avec avis de réception, au siège de la Mutuelle au plus tard le 4 février 2024.



Du lundi au samedi
retrouvez les annonces
légal et judiciaires

01 87 39 84 00

TEAM
MED/A

**RETROUVEZ
LES ANNONCES
JUDICIAIRES ET LEGALES**

**du lundi au samedi
dans
AUJOURD'HUI EN
FRANCE**

**TEL 01 87 39 84 00
rendez-vous sur :
www.annoncesleparisien.fr**

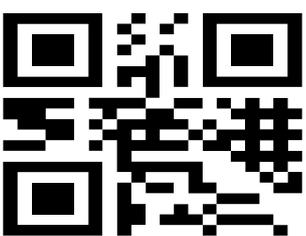


ferrari pubblicità

Ferrari&Cie Agence de Publicité Légale, Judiciaire, Institutionnelle et Formalités des sociétés

7, Rue Sainte-Anne – 75001 Paris

**VENTES JUDICIAIRES
IMMOBILIÈRES
AUX ENCHÈRES
PUBLIQUES**



www.ferrari.fr

Toutes
nos annonces
en scannant
ce QRC

Pour vos publications contactez-nous
agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50